DÉLIBÉRATION

Centre aquatique de Limoges Métropole - Avenant relatif à l'indemnisation du délégataire dans le cadre de la crise sanitaire covid 19 au titre de l'année 2020

1 DOCUMENT - *Publié le 4 Octobre 2022*

Délibération du 30 septembre 2022

DEL_20220930_GE_10_2_CENTRE_AQUATIQUE_INDEMNISATION_2020_COVID_19.pdf
(.pdf, 400,8 Ko)

TÉLÉCHARGER